

Lettre aux actionnaires

Juin 2012

DIVIDENDE 2011 :

1,58 €

+ 9,0 %

RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2012

■ Chiffre d'affaires :

1765 M€

+ 22,9 %

■ Résultat courant :

165 M€

+ 14 %

■ Résultat net :

112 M€

+ 7,6 %

Chers actionnaires,

Notre performance au premier trimestre est tout à fait en ligne avec nos attentes, ce qui nous permet de réaffirmer nos objectifs financiers pour l'exercice 2012. Les tendances que nous avions évoquées dans notre communiqué du mois de février se sont matérialisées. Nous constatons un dynamisme sur la quasi-totalité de nos marchés, porté par la volonté de nos clients de mettre rapidement leurs réserves en production et soutenu par le bon positionnement de Technip dans des régions, sur des technologies et dans des secteurs stratégiques.

Notre prise de commandes a été l'élément le plus marquant du trimestre et nous a permis de construire un carnet de commandes record et bien diversifié. Dans le segment Subsea, l'efficacité de notre business model intégré nous a permis d'enregistrer des succès commerciaux sur plusieurs contrats de petite et moyenne taille, et de gagner un grand contrat EPIC, Quad 204, pour un développement en mer du Nord britannique. Dans le segment Onshore/Offshore, le contrat Burgas souligne le leadership de Technip sur le secteur du raffinage et valide notre stratégie consistant à intervenir auprès de nos clients dès la genèse de leurs principaux projets. En Malaisie, notre capacité à fournir un contenu local très qualifié a été déterminante pour remporter le contrat d'ingénierie d'avant-projet détaillé (FEED) pour le complexe pétrochimique RAPID de Petronas qui marque une étape importante dans cette région.

Nous observons une orientation positive de notre secteur dans la mesure où les plans d'investissements des opérateurs restent très ambitieux. Même si la date d'attribution de chaque contrat peut être difficile à prévoir, de nombreux appels d'offres sont en cours. En outre, certains opérateurs ont exprimé leurs préoccupations quant à la disponibilité de certaines ressources, comme le manque de capacités de forage en eaux profondes, voire de personnel qualifié sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Dans ce marché prometteur, Technip cherche à se différencier par sa capacité à renforcer un carnet de commandes diversifié tout en maintenant un effort constant sur la rentabilité et sur l'exécution de ses projets. Nous continuons d'investir dans la technologie, les actifs et particulièrement dans les ressources humaines, afin de répondre aux enjeux et aux besoins croissants de nos clients. Madame, Monsieur, cher(e) actionnaire, je vous remercie de votre confiance.

Thierry Pilenko
Président-Directeur Général



« Notre performance au premier trimestre est tout à fait en ligne avec nos attentes, ce qui nous permet de réaffirmer nos objectifs financiers pour l'exercice 2012. »

Technip

Confiance à nouveau démontrée lors de notre Assemblée Générale 2012

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires s'est tenue le 26 avril dernier au Centre Marceau à Paris. Les actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance ont constitué un quorum de 62 % du total des actions ayant le droit de vote à l'assemblée. Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées.

Thierry Pilenko a commenté les résultats de l'exercice 2011 et du premier trimestre 2012, la stratégie et les perspectives de Technip. Cette année, deux membres du Comité Exécutif sont intervenus :

Thierry Parmentier, Directeur des Ressources Humaines du Groupe et Frédéric Delormel, Executive Vice President et Chief Operating Officer Subsea. Pour terminer, Pascal Colombani, Senior Indépendant Director, Daniel Lebègue, Président du Comité d'Audit et Gérard Hauser, Président du Comité des Nominations et des Rémunérations, ont chacun rendu compte de la gouvernance d'entreprise et des travaux réalisés au sein du comité qu'ils président.

Approbation des 17 résolutions

Les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'Administration dont notamment :

- l'affectation du résultat de l'exercice 2011 et le versement d'un dividende ordinaire de 1,58 euro par action payé le 11 mai 2012,
- l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder à des rachats d'actions dans la limite de 10 % du capital,
- l'autorisation donnée au Conseil d'augmenter le capital avec et sans maintien du droit préférentiel de souscription,
- l'autorisation donnée au Conseil de procéder à des attributions d'actions de performance (dans la limite de 0,5 % du capital) et d'options de souscription ou d'achat d'actions (dans la limite de 0,3 % du capital) en faveur des salariés et dirigeants du Groupe y compris le Président-Directeur Général,
- l'autorisation donnée au Conseil d'augmenter le capital sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, réservée à des catégories de bénéficiaires dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié prévue en 2012.



Échange avec les actionnaires

Le Président-Directeur Général a répondu aux questions des actionnaires de Technip relatives à la rentabilité des projets, la gestion des risques, les assurances, l'évolution de l'action Technip et le rôle de l'actionnariat salarié. Cet échange a été l'occasion pour Thierry Pilenko de rappeler les engagements du Groupe en matière de qualité.





Zoom sur deux questions d'actionnaires



Quelle est votre politique en matière d'assurance et quelles sont les compagnies d'assurance capables de vous suivre sur de tels montants ? Je fais référence au Brésil qui vient de réclamer 22 milliards de dollars à une compagnie pétrolière pour deux fuites de pétrole.

Nous ne sommes pas une compagnie pétrolière. Nous n'exploitons ni du pétrole ni du gaz. Nous mettons à disposition un certain nombre d'éléments de production des plates-formes, des systèmes de production et de transformation des hydrocarbures. Généralement, les risques vis-à-vis des accidents majeurs tels que ceux du golfe du Mexique ou du Brésil sont couverts par les compagnies pétrolières. Les responsabilités que nous avons dans nos contrats sont, en général, extrêmement bien définies. Elles se limitent, dans le pire des cas, à la valeur du contrat et nous avons des moyens de couvrir cela à travers les assurances auxquelles nous souscrivons au niveau du Groupe. Le type de risque que vous décrivez est un risque pris par les compagnies pétrolières ou gazières elles-mêmes.



Avez-vous une vision de l'évolution de l'action Technip en 2012 ?

Un certain nombre de paramètres externes, sur lesquels nous n'avons pas de contrôle, l'influencent, que ce soit la crise de l'euro, le prix du pétrole, le prix des gaz ou des crises géopolitiques dans différentes parties du monde, où il y aurait d'importantes réserves de pétrole ou de gaz. Ce sont des paramètres incontrôlables. Ce que nous pouvons contrôler en revanche, ce sont la qualité de nos projets, la qualité des hommes et la qualité des investissements que nous faisons. Mon rôle n'est pas d'essayer de prévoir le prix de l'action en 2012, mais de m'assurer que les projets sont réalisés dans les meilleures conditions pour que nos clients nous récompensent et pour que la rentabilité de l'entreprise augmente. Pour nous, la rentabilité et la croissance sont les meilleures façons de faire évoluer l'action dans la bonne direction. C'est sur ces objectifs que nous nous concentrons. Nos préoccupations majeures sont les opérations et leur qualité, nos clients et la qualité de nos équipes.

Résultats du 1^{er} trimestre 2012

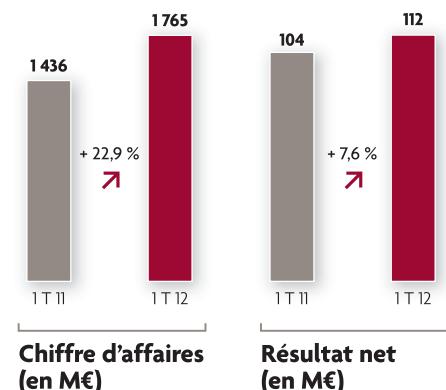
Le chiffre d'affaires du Groupe pour le premier trimestre 2012 a été de 1 765 millions d'euros, en hausse de 22,9 %.

Le résultat net s'est élevé à 112,2 millions d'euros, à comparer à 104,3 millions d'euros en 2011.

Le résultat dilué par action est ressorti à 0,94 euro pour le premier trimestre 2012, contre 0,92 euro l'an passé.

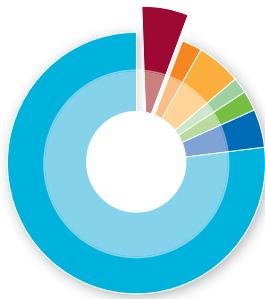
Au 31 mars 2012, la situation de trésorerie nette du Groupe s'établissait à 629 millions d'euros contre 721 millions d'euros fin 2011.

Au cours du premier trimestre 2012, **la prise de commandes** de Technip s'est élevée à 3 310 millions d'euros.



Le carnet de l'actionnaire

Actionnariat au 30 novembre 2011



- Actionnaires individuels 6,6 %
- IFP Energies Nouvelles 2,6 %
- Fonds Stratégique d'Investissement 5,4 %
- Salariés 2,0 %
- Autodétenzione 2,1 %
- Autres 4,5 %
- Investisseurs institutionnels 82,2 %

Données boursières au 31 mars 2012

A la clôture :

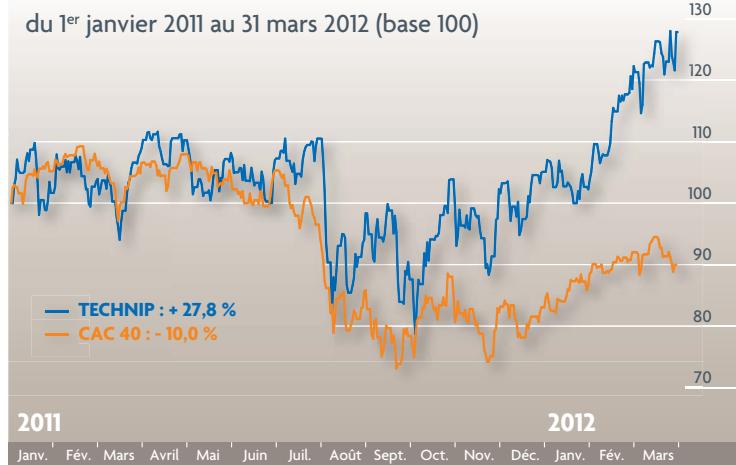
- Cours de l'action : 88,33 €
- Nombre d'actions : 11 388 385
- Capitalisation boursière : 10 milliards €

Depuis le 1^{er} janvier 2012 :

- Variation : + 21 %
- Cours le plus haut (€) : 89,17
- Cours le plus bas (€) : 68,76
- Nombre moyen de titres échangés par séance : 583 695

Evolution du cours de l'action

du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2012 (base 100)



AGENDA 2012

- Mardi 10 juillet :** Conférence à Paris : Eolien offshore
- Jeudi 26 juillet 2012 :** Résultat du 2^{ème} trimestre 2012
- Jeudi 25 octobre 2012 :** Résultats du 3^{ème} trimestre 2012
- 23 et 24 novembre 2012 :** Salon Actionaria

Développement Durable

Technip collecte des livres en faveur des enfants défavorisés au Brésil

Chaque année, Technip réalise un certain nombre d'initiatives sociales appelées « Social Agenda » au Brésil. La première action menée en 2012 a été la collecte de livres et de BD pour les enfants à Rio de Janeiro et Vitória. A Rio, les ouvrages ont été offerts au programme pour l'encouragement de la lecture de la SFB (Solidarité France, Brésil), qui soutient 33 communautés locales.

A Vitória, le fruit de la collecte des salariés de Flexibras, notre usine de fabrication de flexibles a été remis à l'école municipale située près de l'usine. Une initiative utile qui contribue à l'éducation et au bonheur d'enfants défavorisés !



Technip aide des villageois touchés par un cyclone en Inde

Technip réalise pour NOCL (Nagajurna Oil Corporation Ltd.) un projet de raffinerie à Cuddalore, à 180 km de Chennai, au sud de l'Inde. La région autour du complexe de la raffinerie ayant été touchée par le cyclone Thane qui a soufflé à 140 km/h, le centre Technip de Chennai a contribué à une initiative humanitaire mise en place par le client.

L'équipe de projet Technip a visité le site afin d'évaluer la situation et a participé à la distribution de nourriture et de couvertures aux habitants de la zone autour du site.

L'action Technip

Cotation : NYSE Euronext Paris
Marché : Eurolist compartiment A

Indice principal : CAC 40
Code ISIN : FR0000131708

Mnémonique : TEC
Eligible au SRD et PEA

Contact Actionnaires **Technip**

Claire Vidal - 89, avenue de la Grande Armée - 75116 Paris - France

Tél. : +33 (0)1 47 78 66 75 - e-mail : cvidal@technip.com

Retrouvez toute l'actualité de Technip sur
www.technip.com